



• "Aucun enfant
sans solution" •

**UNE INCLUSION
SANS DOGMATISME**

- **La scolarisation n'est-elle pas un droit fondamental ?**
- **N'a-t-on pas le devoir d'aider les plus fragiles d'entre nous à s'émanciper par l'éducation ?**
- **N'est-ce pas là le socle de notre idéal républicain ?**
- **Quant aux familles, vaillantes, combattives, mais débordées, fatiguées, n'a-t-on pas le devoir de les soutenir ?**
- **De leur promettre que leurs enfants seront pris en charge, et que tout sera fait pour leur offrir les chances d'une vie digne ?**

En France, les rentrées s'enchaînent et les problèmes demeurent les mêmes pour les enfants en situation de handicap et leur famille : accompagnement inadapté dans les écoles ordinaires, manque de place dans les établissements spécialisés, orientation vers des structures qui ne répondent pas aux besoins des enfants...

Quand vous nous parlez d'inclusion, nous acquiesçons. Nous souhaitons tous que les enfants en situation d'handicap occupent la place qui leur est due, celle de futurs citoyens, aux côtés de leurs camarades.

A la lecture de l'acte II de l'école inclusive annoncé lors de la Conférence nationale du handicap, nous avons l'impression que l'inclusion devient aujourd'hui l'occasion pour l'Etat de se décharger sur les proches aidants.

L'inclusion ne se décrète pas, elle se construit en lien, comme vous le soulignez, avec l'Education nationale, les collectivités territoriales, les services de l'Etat et tous les acteurs du social et du médico-social. Compte tenu du manque criant de moyens affichés, cela ne peut être qu'un vœu pieux, ou pire, une destruction méthodique des établissements que vous qualifiez de fermés, telles des prisons, sans apporter de solutions. Preuve là encore de la distance avec la réalité de terrain.

De nombreuses familles vont encore être obligées d'aller quérir en Belgique, ou ailleurs, l'accompagnement que leur enfant mérite et que notre pays est incapable de lui proposer. Sans parler de toutes les familles isolées avec leur proche en situation de handicap faute de réponse adaptée. Car si les plateformes de services coordonnées peuvent être UNE solution, elles ne répondront certainement pas à la pluralité de situations qui nécessitent des réponses adaptées.

Il est grand temps que cette situation alarmante cesse, et que ce qui a été promis soit respecté : aucun enfant sans solution en France. Des solutions adaptées. Des solutions de proximité. Des solutions variées qui couvrent la diversité des besoins et qui respectent le choix des personnes et de leur famille.

Le dogme de l'inclusion à tout prix n'est pas la solution

Les enfants en situation de handicap ne sont pas une variable d'ajustement. Ils méritent des moyens à la hauteur des enjeux.

Ils sont, tout autant que les autres, l'avenir de notre pays, et il est grand temps qu'ils soient enfin considérés comme tels.

Pour que tous les enfants aient une véritable qualité de vie, les associations souhaitent le plus rapidement possible :

- Une augmentation significative du nombre de places en établissements et services pour enfants et adultes.
- Une vraie reconnaissance des établissements spécialisés qui sont ouverts vers l'extérieur.
- Une augmentation du nombre des professionnels en charge des élèves en situation de handicap (pas seulement des référents) dans l'Education nationale pour un accompagnement personnalisé et pluridisciplinaire avec le soutien des équipes médico-sociales.
- La revalorisation salariale des professionnels dédiés à l'accompagnement de l'Humain dans les établissements médico-sociaux.